

## PROGRAMME DE FORMATION

### Quelle utilisation des huiles essentielles pour mon troupeau

<b>OBJECTIFS :</b>	Connaître les huiles essentielles et les différents niveaux d'action thérapeutiques. Connaître et apprécier les modes d'administrations et les risques.
<b>PRE-REQUIS :</b>	
<b>PUBLIC :</b>	Éleveurs
<b>LIEU :</b>	Selon les déplacements des participants.
<b>DATES :</b>	Non définies.
<b>RESPONSABLES STAGE :</b>	Jennifer STADLER-LEBLOND ☎ 04.67.20.88.59
<b>INTERVENANT :</b>	Éric DARLEY – Producteur d'huiles essentielles
<b>MOYENS PEDAGOGIQUES :</b>	Exposé participatif : tour de table, étude de cas. Plateau de 60 huiles essentielles bio, 20 mélanges élaborés et testés avec l'Association des Vétérinaires et Éleveurs Millavois
<b>DUREE :</b>	14 heures
<b>PRIX :</b>	420 € (prise en charge partielle par votre fonds de formation, le Fond Social Européen et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault). Pour les ressortissants VIVEA : prix restant à votre charge : 00 € Autre public : nous consulter.
<b>ATTESTATION :</b>	Une attestation est remise aux candidats à la fin de la formation.

#### **Prévoir d'amener son repas**

#### **1ère JOURNEE – DUREE : 7 H en salle**

*Intervenant : Éric DARLEY*

- 9 h 00 – 12h30** Connaître les huiles essentielles : Définition, production et extraction, qualité, stockage et conservation.  
Connaître les différents niveaux d'actions thérapeutiques des huiles essentielles : Biochimie, énergétique, informationnel.
- 13h30 – 17h00** Connaître les différents niveaux d'actions thérapeutiques des huiles essentielles : Relation structure biochimique/activités thérapeutiques. Monographie d'huiles essentielles sélectionnées.

#### **2ème JOURNEE – DUREE : 7 H en salle**

*Intervenant : Éric DARLEY*

- 9 h 00 – 12h30** Les modes d'administration : Les interfaces (voie orale, cutanée, respiratoire, anale, etc...). La galénique (mélanges excipients, dilution) par type d'animaux. Les modes d'emploi (dosage, fréquence) par type d'animaux.
- 13h30 – 17h00** Indications thérapeutiques et applications pratiques en condition d'élevage professionnel.  
Exemples et élaboration de mélanges : dans huiles végétales, alcool, eau, argile, algues, aliments, etc...  
Risques et toxicités.  
Synthèse des acquis.

Jennifer STADLER-LEBLOND- Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Maison des Agriculteurs A – Mas de Saporta CS 10010 - 34875 LATTES Cedex  
Tél. : 04 67 20. 88.59 - Fax : 04.67.20.88.95 – leblond@herault.chambagri.fr

Mme, M. \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Production principale : \_\_\_\_\_

Numéro SIRET : \_\_\_\_\_

Participera à la formation :

**«Quelle utilisation des huiles essentielles pour mon troupeau »**

**Ressortissants VIVEA :**

Exploitant  Conjoint collaborateur  Aide familial :   
En cours d'installation (PPP)<sup>1</sup> :  Cotisant solidaire

**Salariés :**

Salarié FAFSEA  Salarié OPCALIM  Autre fonds (à préciser)

**Documents obligatoires à joindre :**

▶ **Pour les rattachés VIVEA : Exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux, PPP, et cotisants solidaires**

- **Pour les exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux :**
  - La formation sera prise en charge par VIVEA sous réserve d'être à jour de vos cotisations.
- **Pour les personnes en cours d'installation :**
  - Une attestation du Point Info installation ou une copie du PPP
- **Pour les cotisants solidaires :**
  - Une attestation d'affiliation émise par la MSA.

▶ **Pour les salariés :**

✓ **Un chèque du montant de la formation établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture 34**

- Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapsal 04 99 52 21 21
- Salariés OPCALIM : contacter 04 42 20 93 52



Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature

<sup>1</sup> Pour les personnes en projet ou en cours d'installation, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre point info concernant vos démarches.